



Ville d'Emerainville

Le Maire N/REF AK/CM

Madame Nicole KLEIN
Préfet de Seine et Marne
Préfecture de Seine et Marne
12 rue des Saints-Pères

77010 MELUN CEDEX

Emerainville, le 26 septembre 2012

Madame le Préfet,

Ainsi que je vous en avais informée par courrier du 27 août, Emerainville subit actuellement les nuisances de 2 implantations de Roms :

- l'une sur le territoire de Roissy en Brie (à 1km des premières habitations de cette ville, mais en limite d'Emerainville) pour laquelle le propriétaire, NEXITY a déposé plainte et vous a requis le 7 août afin de faire délivrer une mise en demeure de quitter les lieux

- l'autre sur le territoire de Champs sur Marne (à 2km des habitations de cette ville, mais à une centaine de mètres des habitations d'Emerainville), derrière un terrain appartenant à l'EPAMARNE et sur lequel séjourne déjà depuis plusieurs années, des gens du voyage dans la plus parfaite illégalité. Un jugement rendu récemment leur aurait accordé un préavis de 6 mois pour quitter les lieux (?)

Depuis bientôt 9 mois, l'hygiène sur le campement de Roissy en Brie et aux alentours est inexistante, les bornes d'incendie de la commune sont vampirisées, les poubelles sont répandues, la mendicité s'est installée chez tous les commerçants et sur le marché, etc...

Ces nuisances et les risques sanitaires qui s'y rapportent sont devenus insupportables pour une petite commune de 7 000 habitants dont les habitants sont excédés.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître l'évolution de ces dossiers.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Madame le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.



Alain KELYOR